



## Invitation 13<sup>ème</sup> Plan-les-Ouates Cup

<b>Date</b>	Samedi 12 & Dimanche 13 Avril
<b>Lieu</b>	Piscine du Pré-du-Camp Route des Chevaliers de Malte 11 1228 Plan-les-Ouates
<b>Organisateur</b>	Club de natation de Plan-les-Ouates
<b>Juge-arbitre</b>	Saskia BOSSY ( <a href="mailto:saskia.richard.bossy@gmail.com">saskia.richard.bossy@gmail.com</a> )
<b>Inscriptions</b>	Sur le nouveau système artswim <u>ainsi que par email</u> au juge arbitre au moyen du formulaire d'inscription aux compétitions de la fédération <b>jusqu'au Mardi 25 Mars 2025.</b>
<b>Retraits</b>	Des retraits sont possible <b>jusqu'au Mercredi 2 Avril 2025.</b>
<b>Pénalités</b>	Une amende de CHF 25.-- sera perçue pour toute absence sans certificat médical. Les frais d'inscriptions restent dus.
<b>Conditions de Participation</b>	Etre titulaire d'une licence
<b>Programme</b>	Le programme définitif sera établi selon les inscriptions reçues.
<b>Musique</b>	Les musiques des routines doivent être envoyées (en version mp3) par email à l'adresse suivante : <a href="mailto:magali.farina@outlook.com">magali.farina@outlook.com</a> avant le Mercredi 2 Avril. Les titres des musiques doivent contenir la description suivante : Nom du club-Solo/duo/groupe-catégorie-Nom et prénom d'une nageuse
<b>Coach Cards</b>	Les coach cards sont à soumettre online dans le système de Swiss Aquatics et en PDF au juge arbitre jusqu'au Mercredi 2 Avril
<b>Emolument</b>	Solo 25.-- Duo 40.-- Groupe 15.- - par nageuse inscrite (réserve comprise) Combiné 15.--par nageuse inscrite (réserve comprise) <b>Le règlement se fera sur facture, envoyée après la compétition</b>
<b>Jury</b>	Selon l'article 8 du règlement de la compétition



## Règlement 13<sup>ème</sup> Plan-les-Ouates Cup

Avril 2025

### Article 1 : But

La Plan-les-Ouates Cup est une compétition de natation artistique organisée par le Club de Natation de Plan-les-Ouates. Cette compétition se déroule chaque année et est ouverte, sur invitation, aux clubs suisses.

### Article 2 : Invitation

L'invitation ainsi que le règlement seront envoyés aux clubs romands au plus tard 3 semaines avant la compétition.

### Article 3 : Conditions de participation

Les nageuses doivent être en possession d'une licence annuelle.

La compétition se déroule selon les catégories suivantes :

J4 : 10 ans et plus jeunes	test 0-2 minimum
U3 : 12 ans et plus jeunes	test 2 minimum
U2 : 15 ans et plus jeune dames	test 2 minimum
16 ans et plus jeune messieurs	test 2 minimum
U1 : 19 ans et plus jeunes dame	test 3 minimum
20 ans et plus jeunes messieurs	test 3 minimum
Uplus : 24 ans et plus jeunes dames	test 3 minimum
Masters : 20 ans et plus âgés	test 3 minimum Test masters

#### Catégorie Union :

- La catégorie union est ouverte uniquement aux clubs suisses.
- Pour les duos et les groupes, la catégorie est déterminée par la nageuse la plus âgée, remplaçante non-inclus.
- Les nageuses nageant durant la saison des ballets libres en catégories (J1, J2, J3, Seniors) que ce soit dans les cups, compétitions régionales, nationales et internationales, avant et/ou après celles-ci ; ne peuvent pas participer dans la catégorie union, ni en J4.

#### Catégorie J4 :

- Un/une athlète J4 peut intégrer un groupe U3 ou J3 s'il n'y a pas assez de participant durant toute la saison. En aucun cas l'athlète ne peut nager un solo en J3/U3, ainsi qu'un duo en J3/U3, elle/il doit rester en J4.

#### Catégorie Masters :

- Une seule catégorie d'âge
- Les athlètes nageant durant la saison en catégorie Elite ou Uplus, que ce soit dans les cups, compétitions régionales, nationales ou internationales, avant et/ou après celle-ci, ne peuvent pas se présenter en Masters.

## Règlement de la 13<sup>ème</sup> PLO Cup – Avril 2025

### **Article 4 : Inscriptions**

Selon le mode et le délai mentionnés dans l’invitation. L’organisateur se réserve le droit de restreindre le nombre d’inscriptions selon les limitations du programme.

### **Article 5 : Programme**

A la Plan-les-Ouates Cup, seuls les ballets libres ainsi que les groupes combinés sont nagés.

### **Article 6 : Durée des chorégraphies**

Les durées des routines sont les suivantes :

Catégorie	Solo	Duo	Groupe	Combo	Acrobatique
J4/U3	1'30"	2'00"	2'30"		
U2	1'45"	2'15"	2'45"	2'45"	
U1/Uplus	2'00"	2'30"	3'00"		3'00"
Masters	2'15"	2'45"	3'30"	4'00"	

Une différence de + ou – 5'' est tolérée.

Il n'y a pas de temps minimum dans la catégorie Masters, ni de marge de 5'' sur le temps indiqué.

### **Article 7 : Ordre de départ**

L’ordre des départs sera tiré au sort à l’avance.

### **Article 8 : Juges**

Chaque club participant doit mettre à disposition des juges selon le nombre d’athlètes inscrits :

1-10 nageuses	1 juge qualifiés (R1 à R4) + 1 secrétaire/SYC/DTC
11-19 nageuses :	2 juges qualifiés (R1 à R4) + 2 secrétaires/SYC/DC
Dès 20 nageuses :	3 juges qualifiés (R1 à R4) + 2 secrétaires/SYC/DC

Si un club participant ne fournit pas le nombre de juges demandé, le juge arbitre se réserve le droit de refuser toutes ou une partie des nageuses de ce club.

### **Article 9 : Récompenses**

Pour chaque catégorie et compétition, les récompenses suivantes seront attribuées :

- 1<sup>er</sup> rang : médaille d’or
- 2<sup>ème</sup> rang : médaille d’argent
- 3<sup>ème</sup> rang : médaille de bronze

En cas d’égalité des points, les rangs seront partagés.

Pour chaque compétition (solo, duo et groupe) et dans chaque catégorie, un nombre défini de points sera attribué en fonction du rang. Le club ayant obtenu le plus de points se verra attribuer la coupe de l’année.

## Règlement de la 13<sup>ème</sup> PLO Cup – Avril 2025

### **Article 10 : Attribution des points pour la coupe**

<b>Rang</b>	<b>Solo/Duo</b>	<b>Groupe/Combo*-</b>
1	20 pts	30 pts
2	15 pts	20 pts
3	10 pts	15 pts
4	5 pts	10 pts
5	3 pts	5 pt

Les points des nageuses faisant partie d'une communauté de start sont répartis dans les clubs respectifs.

### **Article 11 : Assurance**

Incombe aux participants, l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.